



SORTONS LA TRAITE DES ETRES HUMAINS DE L'OMBRE

Vous êtes témoin d'exploitation? Faites-le savoir.
Faites en sorte que cela cesse.



11.000

En Belgique, quelque **11 000 pers**
des êtres humains chaque année
mesure l'esclavage m



Qu'est-ce que la traite des êtres humains ?

La traite des êtres humains est un crime qui consiste en l'exploitation de personnes pour en tirer un profit financier.

Les victimes travaillent souvent dans des conditions contraires à la dignité humaine et subissent des violences physiques et/ou psychologiques.

Qui sont les auteur.e.s ?

Les auteur.e.s abusent de la situation de vulnérabilité de leurs victimes et parviennent à les rendre économiquement dépendantes en leur offrant un logement, de la nourriture ou des documents de séjour, par exemple.

Ces auteur.e.s font partie d'un réseau criminel, mais peuvent aussi agir seul.e.s.

Les auteur.e.s mettent tout en œuvre afin que les faits ne soient pas révélés au grand jour.



Personnes sont victimes de la **traite**
selon le Global Slavery Index, qui
moderne dans 160 pays.

Exploitation sexuelle

La traite des êtres humains sous forme d'exploitation sexuelle est plus proche que vous ne le pensez. Elle peut toucher n'importe qui, quel que soit l'âge, le genre ou la nationalité. Vous ou une personne que vous connaissez, vous pourriez aussi en être ou en devenir victime.

Les victimes de l'exploitation sexuelle doivent fournir des services sexuels pour gagner de l'argent au profit d'une personne. Les auteur.e.s les y contraignent, les manipulent ou les persuadent de le faire en leur promettant des objets de luxe, de l'argent ou une vie meilleure. Cette pratique n'existe pas seulement dans le cadre de la prostitution, mais aussi dans celui de l'industrie de la pornographie, des services d'escorte et sur Internet.

Un autre exemple d'exploitation sexuelle ? Les proxénètes d'adolescentes qui sont souvent de jeunes hommes qui commencent par séduire des filles mineures ou des jeunes femmes pour, par la suite, les rendre matériellement et émotionnellement dépendantes. Par la tromperie, la contrainte, la violence physique ou psychologique, les proxénètes d'adolescentes contraignent leurs victimes à la prostitution.



À QUI S'ADRESSER ?

Vous soupçonnez que quelqu'un est exploité ou vous pensez être vous-même victime de traite des êtres humains ?

Contactez la police

En cas de danger immédiat : rendez-vous au poste de police locale ou appelez le 101.

Contactez les centres spécialisés

Vous pouvez y obtenir des conseils et des informations.



Rue des Alexiens 16b, 1000 Bruxelles
+32 2 511 64 64
info@pag-asa.be
www.pag-asa.be



Rue Rouveroy 2, 4000 Liège
+32 4 232 40 30
info@asblsurya.be
www.asblsurya.org



Leguit 4, 2000 Anvers
+32 3 201 16 90
admin@payoke.be
www.payoke.be

Appelez le point de contact national +32 78 055 800.

Signalez la traite des êtres humains de manière confidentielle sur www.stoptraite.be



Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne #EndHumanTrafficking des Nations Unies.

#ENDHUMANTRAFFICKING